

Projet de correction de la côte de Black Rock à Blanc-Sablon

Dossier : 6211-06-098

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 15 janvier au 29 février 2008

La période d'information et de consultation publiques concernant le Projet de correction de la côte de Black Rock à Blanc-Sablon a pris fin le 29 février 2008. Conformément au mandat qui lui a été confié le 29 novembre 2007 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 15 janvier au 29 février 2008, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le ministère des Transports projette de corriger un tronçon de 1,9 km dans la portion de la route 138 située à l'est de la municipalité de Blanc-Sablon et qui s'étendrait au Labrador sur une distance approximative de 400 m, dans le canton non divisé de Brest. Les travaux consisteraient à corriger les courbes non conformes et à atténuer les pentes. La chaussée aurait une largeur totale de 6,6 m avec des accotements pavés de 2 m. Des bordures asphaltées et des glissières de sécurité seraient aussi installées aux endroits où elles seraient requises. Ce tronçon de la route répondrait alors aux normes de conception et de sécurité d'une route collectrice avec une vitesse affichée de 80 km/h. La réalisation de ce projet implique que de petites bandes de terrains privés soient acquises. Cependant, aucune maison ne devrait être acquise ou expropriée. Le nouveau tracé nécessiterait également le déplacement de deux lignes, l'une électrique, l'autre téléphonique ainsi que le déplacement du belvédère situé à l'ouest de la frontière du côté sud de la route 138, vers le golfe, à environ 30 à 50 mètres plus au sud. Globalement, il est prévu que tous les accès existants demeurent à leur emplacement actuel mais ils seraient toutefois aménagés en fonction du nouveau profil de la route.

Le Ministère envisage de réaliser ces travaux en 2008 ou en 2009. Le coût total des travaux est évalué à 4,7 millions \$.

(Extrait du communiqué émis le 15 janvier 2008)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation publiques proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information et à partir de conversations téléphoniques. Les préoccupations concernent le projet :

- la configuration des pentes de la route ;
- l'aménagement et l'accessibilité du belvédère et de ses environs ;
- les plantes rares et menacées ainsi que les mesures à prendre pour les préserver et plus particulièrement les répercussions potentielles de l'exploitation de la gravière sur l'astragale ;
- la quantité de gravier qui sera retirée du mont Parent ;
- la possibilité d'un partenariat de la Fondation Québec-Labrador avec le ministère des Transports afin de réhabiliter le mont Parent après son exploitation ;
- l'habitat floristique Merritt Lindon Fernald ;
- l'utilisation du banc d'emprunt et non pas de l'Habitat floristique Merritt Lyndon Fernald si le promoteur avait besoin de remblais supplémentaires ;
- l'importance de la réalisation de ce projet pour la sécurité de la communauté.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Caisse populaire Desjardins de Blanc-Sablon	1056, boulevard Docteur-Camille-Marcoux, Lourdes-de-Blanc-Sablon

Le site Internet

Tous les documents reçus, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
21 décembre 2007 & 11 janvier 2008	Le Journal de Québec	
21 décembre 2007 & 11 janvier 2008		Le Coaster

- Le promoteur n'a pas rempli l'obligation de publier un avis dans un quotidien de Montréal et le MDDEP en a été avisé.

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
15 janvier 2008 Début de la période d'information et annonce de la séance	Quotidiens, hebdomadaires et médias électroniques de la Côte-Nord	591	Site du BAPE
31 janvier 2008 Annonce du report de la séance	Quotidiens, hebdomadaires et médias électroniques de la Côte-Nord	Ne s'applique pas	Site du BAPE
7 février 2008 Annonce de la séance du 14 février	Quotidiens, hebdomadaires et médias électroniques de la Côte-Nord	Ne s'applique pas	Site du BAPE
14 février 2008 Annonce du report de la séance	Quotidiens, hebdomadaires et médias électroniques de la Côte-Nord	Ne s'applique pas	Site du BAPE
18 février 2008 Annonce de la séance le 20 février	Quotidiens, hebdomadaires et médias électroniques de la Côte-Nord	Ne s'applique pas	Site du BAPE

La séance d'information

Date	20 février 2008
BAPE : Animation	Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication
Accueil et prise de notes	Louise Bourdages, conseillère en communication
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Aucun représentant
Promoteur	MM. Robert Marsan et Michel Ménard et M ^{me} Thérèse Bélisle
Assistance	3 personnes
Durée	1 h 30
Lieu	Salle municipale de Lourdes-de-Blanc-Sablon

Les relations de presse

La radio communautaire de Blanc-Sablon a été souvent mise à contribution dans le cas de la séance d'information qui a été reportée à 2 reprises. Aucun média n'était représenté lors de la séance d'information.

La revue de presse

La Société Radio-Canada à Sept-Îles a annoncé sur les ondes les 16 et 17 janvier la tenue de la séance d'information à Blanc-Sablon. La séance fut également annoncée dans le journal électronique de Service Québec de la Région Côte-Nord le 21 janvier ainsi que les 11 et 18 février, compte tenu du report de la séance à deux reprises, sur le portail gouvernemental de la Côte-Nord le 7 février 2008 et dans le Journal Le Nord-Côtier le 8 février 2008.

Québec, le 11 mars 2008

Louise Bourdages, conseillère en communication, chargée du dossier
En collaboration avec Marielle Jean, conseillère en communication